

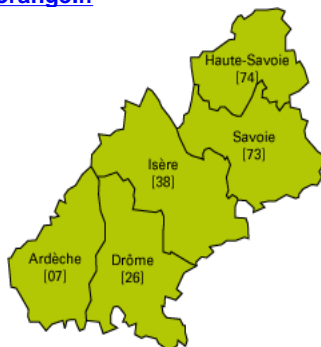
HERVE CROUZET

De : "SNUEP ACAD GRENOBLE" <snuepacadgrenoble@orange.fr>
 À : "SNUEP ACAD GRENOBLE" <snuepacadgrenoble@orange.fr>
 Envoyé : jeudi 25 décembre 2008 13:57
 Objet : La Lettre d'information du SNUEP-FSU Grenoble - INFO-FLASH du 26 décembre 2008 -

SNUEP-FSU - Académie de Grenoble

Consultez notre blog : <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

E-Mail : snuepacadgrenoble@orange.fr

**La Lettre d'information du SNUEP-FSU Grenoble**

- 26 décembre 2008 -

Hebdomadaire électronique d'information du Secrétariat Académique du Snuép Grenoble

Des difficultés pour lire cette lettre ? Cliquez ici : [Lettre en ligne](#)

Abonnement / Désabonnement : HERVE CROUZET (SA) <herve.crouzet@wanadoo.fr>

<http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

I) Nos vœux pour cette nouvelle année !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, il n'y aura pas de Lettre d'information la semaine prochaine. Je vous retrouverai dès le lundi 5 janvier pour de nouveaux " **INFO-FLASH** " **nouvelle version** !

Mon équipe académique et moi-même, vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2009.

Avec le souhait que cette nouvelle année soit une année de mobilisations et de succès :

- Notre carte de vœux (en pièce jointe) est aussi téléchargeable sur notre blog académique
- <http://snuep-fsu-07.blogspot.com/2008/12/fsu-bonne-annee-2009-toutes-et-tous.html>
- ****
- Une idée de cadeau, à lire entre les 2 réveillons : "Acte du colloque - La naissance de la FSU " !
- <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/206/>

II) Les dernières circulaires du RECTORAT de Grenoble mises en ligne sur notre blog :

Ci-dessous quelques précisions avec les dates limites de dépôt des demandes !

- [17 Circulaire relative aux demandes de congé formation pour la rentrée scolaire 2009-2010](#)

La circulaire rectorale relative aux demandes de congé formation pour la rentrée scolaire 2009-2010 est en ligne sur notre blog depuis le 22/12/2008 :

- [Circulaire 08124 Congé Formation 2009-2010](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/circulaire08124congformation2009.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/circulaire08124congformation2009.pdf>)

Les candidats doivent déposer leurs demandes auprès de leur chef d'établissement ou de service au plus tard le 23 janvier 2009.

La date limite de transmission des demandes en 2 exemplaires par les chefs d'établissement et de service au RECTORAT

est fixée au 2 février 2009, le cachet de la poste faisant foi. Toute demande parvenue hors délai sera déclarée IRRECEVABLE.

Rappels :

- B) Conditions d'accès :
 - 1- *Position* :
 - Les titulaires en position d'activité peuvent, seuls, bénéficier d'un congé formation. Les personnels dans une position différente de l'activité, en particulier ceux qui sont
 - en disponibilité, en congé parental ou en congé de non-activité pour études, doivent être réintégrés avant d'être placés en congé formation.
 - 2- *Conditions de service* :
 - Les intéressés doivent avoir accompli au moins l'équivalent de 3 années à temps plein de services effectifs dans l'administration avant le début du congé formation.
 - Sont pris en compte les services accomplis en tant que titulaire, non titulaire, stagiaire (à l'exception de la partie de stage accomplie dans un centre de formation - 1ère année d'IUFM par exemple - comportant la dispense d'un enseignement professionnel). Les services à temps partiel sont considérés au prorata de leur durée.

Les **Commissaires Paritaires académiques du Snuep-Fsu Grenoble** peuvent vous aider et vous accompagner lors de la demande et de la constitution de votre dossier :

- N'hésitez pas à nous solliciter !
- Transmettez nous un double de votre dossier : c'est l'assurance d'un suivi efficace de celui-ci. !
- [27 Circulaire relative aux demandes de temps partiel pour l'année scolaire 2009-2010 :](#)

La circulaire rectorale relative aux demandes de temps partiel pour l'année scolaire 2009-2010 est en ligne sur notre blog depuis le 22/12/2008 :

- [Circulaire 08125 demandes de Temps Partiel](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125tempspartiel.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125tempspartiel.pdf>)
- [Courrier Recteur aux enseignants 08125a temps partiel](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125atempspartiel.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125atempspartiel.pdf>)
- [Tableaux récapitulatifs 08125b temps partiel](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125bttempspartiel.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125bttempspartiel.pdf>)
- [Déclaration création d'entreprise 08125c temps partiel](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125cttempspartiel.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08125cttempspartiel.pdf>)

Les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, affectés à titre définitif dans un établissement ou un service, y compris ceux qui participent aux opérations du mouvement national à gestion déconcentrée (phase inter et/ou intra académique), sont invités à formuler leur demande de temps partiel **avant le 16 janvier 2009 délai de rigueur**.

Les stagiaires en situation, les titulaires affectés sur zone de remplacement, les contractuels employés à durée indéterminée (qu'ils aient eu ou non antérieurement la qualité de maîtres auxiliaires) **ne sont pas concernés par cette campagne**. Leurs demandes seront recensées ultérieurement.

- [37 Dispositif d'accompagnement des personnels confrontés à des difficultés de santé](#)

La circulaire rectorale relative au dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé est en ligne sur notre blog depuis le 27/11/2008 :

- [poste adapté 2° degré](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/11/posteadapt2medegr.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/11/posteadapt2medegr.pdf>)
- [poste adapté 2009](http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/11/posteadapt2009.pdf) (<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/11/posteadapt2009.pdf>)

Si vous êtes fragilisé(e) dans l'exercice de votre activité professionnelle, vous pouvez être aidé(e) au maintien en activité. Pour ceux et celles plus gravement atteints dans leur état de santé, une démarche progressive de retour à l'emploi est envisageable.

3 possibilités sont offertes :

- Aménagement du poste de travail : adaptation de l'emploi du temps, des horaires, allègement de service.....
- Occupation à titre thérapeutique
- Affectation sur poste adapté (Situation provisoire).

Deux types de poste adapté existent : le **PACD** (poste adapté de courte durée) et le **PALD** (poste adapté de longue durée).

Les dossiers de première affectation et de maintien sur poste adapté doivent être retournés au médecin de prévention conseil du département :

- **Avant le 21 décembre 2008 pour les demandes de maintien.**
- **Avant le 25 janvier 2009 pour les premières demandes.**

Les demandes d'allègement de service doivent être transmises au Rectorat

- **Avant le 07 mai 2009.**

Le SNUEP-FSU est intervenu à plusieurs reprises dans les commissions paritaires et les groupes de travail Rectoraux pour dénoncer les diminutions de moyens alloués aux PACD et PALD et demander l'instauration d'une véritable médecine de prévention avec une visite médicale du travail annuelle pour chaque personnel.

Les **Commissaires Paritaires académiques du Snuep-Fsu Grenoble** peuvent vous aider et vous accompagner lors de la demande et de la constitution de votre dossier :

- N'hésitez pas à nous solliciter !

- Transmettez nous un double de votre dossier : c'est l'assurance d'un suivi efficace de celui-ci. !

- **47 Cessation progressive d'activité (CPA)**

La circulaire rectorale relative à la CPA est en ligne sur notre blog depuis le 10/10/2008 :

- **CPA Circulaire 2009** (<http://sneepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2008/12/08122cpa.pdf>)

Si vous êtes concerné(e) et souhaitez faire une demande de cessation progressive d'activité, lisez attentivement cette circulaire. Vous y trouverez des informations importantes, entre autres :

- Qui sont les bénéficiaires pouvant obtenir une CPA ?
- Quelles sont les conditions d'accès à la CPA ?
- Quelles sont les différentes options de la CPA : Quotité du temps de travail ; Date de sortie ; Cessation d'activité anticipée ; Cotisation pour la pension... ?

Les demandes doivent être déposés avant le 12 janvier 2009 auprès de votre chef d'établissement qui le visera puis le transmettra à la DIPER E du rectorat.

Les **Commissaires Paritaires académiques du Snuep-Fsu Grenoble** peuvent vous aider et vous accompagner lors de la demande et de la constitution de votre dossier :

- N'hésitez pas à nous solliciter !
- Transmettez nous un double de votre dossier : c'est l'assurance d'un suivi efficace de celui-ci. !

RAPPEL important : Si vous souhaitez faire un point sur votre situation individuelle.

Le GIP Info Retraite propose par ailleurs l'outil **M@rel**, un simulateur de retraite valable pour la quasi-totalité des régimes de base et complémentaires, soit environ 95% des assurés.

Ce simulateur de calcul permet de réaliser toutes les simulations souhaitables, sur le site :

- <http://retraites.gouv.fr> (lien du simulateur <http://www.marel.fr/>)

[Consultez notre page spéciale sur le blog...](#)

III) En janvier, l'action reprend de plus belle !



Dans l'action le samedi 17 janvier : manifs dans toute la France

L'ensemble des organisations à l'origine de l'appel « **L'éducation est notre avenir** » appelle à amplifier les mobilisations en janvier 2009 et à **faire du samedi 17 janvier dans tous les départements une journée de manifestations pour défendre le service public d'éducation** que le gouvernement veut affaiblir par :

- des budgets de régression,
- des mesures qui amputent son ambition et sa cohérence
- et pour réclamer un véritable dialogue social.

L'ensemble des organisations dénonce **une politique éducative** qui méprise **la jeunesse, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, le monde associatif et les personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.**

[Consultez notre page spéciale sur le blog...](#)

IV) Journée d'action interprofessionnelle du 29/01/2009 pour la Fonction publique :



Cgt - Cfdt - Fo - FSU - Unsa - Cftc - Cfe Cgc - Solidaires

[Journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier 2009 pour la Fonction publique :](#)

Toutes et tous en grève et dans les manifestations !

Nos organisations syndicales Fonction publique se retrouvent totalement dans la décision unitaire de faire du jeudi 29 janvier 2009, une journée d'action interprofessionnelle pour :

- défendre l'emploi privé et public ;
- lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales ;
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

[Consultez notre page spéciale sur le blog...](#)

Cordialement et syndicalement, Hervé.

Bonnes vacances et joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !
Plus nombreux pour être plus forts ! Adhérez - ré Adhérez au SNUEP-FSU !

Contact : Hervé CROUZET – Secrétaire Académique

Tel (en journée de 10h à 19h) : 04 75 34 78 54 (sauf les lundi, mardi am, mercredi, week end et vacances scolaires !)

En cas d'urgence, laissez moi un message sur mon répondeur ou joignez moi sur mon Portable : 06 - 83 - 92 - 64 - 78

Hervé CROUZET
Les Rives
07690 St Julien Vocance
04 75 34 78 54 / 06 83 92 64 78
herve.crouzet@wanadoo.fr

Contacts

Snuep-Fsu Grenoble Bourse du travail
32, avenue de l'Europe
38030 Grenoble Cedex 02
tel/fax : 04 76 09 49 52
snuepacadgrenoble@orange.fr

Si vous souhaitez vous abonner à la Lettre d'information hebdomadaire, ou vous désabonner, merci d'envoyer un courriel à herve.crouzet@wanadoo.fr